

CAPITAL-ACTIONS : GRILLE DE RÉDACTION ET TABLEAUX DES VARIANTES DE CLAUSES

N°	CARACTÉRISTIQUE	Catégorie « ... »	Catégorie « ... »	Catégorie « ... »	Catégorie « ... »	Catégorie « ... »
		Fonction :	Fonction :	Fonction :	Fonction :	Fonction :
01	Droit de vote					
	Nombre de votes par action					
02	Dividendes					
	Rang					
	Cumulatif					
	Taux					
03	Partage du reliquat des biens					
	Rang					
	Montant payable					
04	<i>(maintenant inclus avec « 03 Partage du reliquat des biens »)</i>					
05	Conversion (échange)					
06	Rachat (unilatéral)					
	Au gré de la Société					
	Au gré du détenteur					
07	Procédure de rachat					
08	Achat (gré à gré)					
09	Création de séries					
10	Veto					
	Pourcentage					
11	Garanties					
12	Préemption					
13	Valeur d'émission					
	Capital déclaré					
	Juste valeur marchande de la contrepartie					
14	Valeur nominale					

(Voir instructions à la page suivante)

DIRECTIVES SUR LA RÉDACTION D'UNE STRUCTURE DE CAPITAL-ACTIONS

La grille de rédaction de capital-actions et les variantes de caractéristiques d'actions sont des outils conçus pour faciliter la rédaction de structures de capital-actions sur mesure pour des sociétés.

- Étape # 1 :** Désigner la catégorie soit par une lettre (par ex. « A », « B », etc.) ou soit selon la nomenclature traditionnelle, notamment : ordinaire, privilégiée A, privilégiée B, etc.
- Étape # 2 :** Définir le rôle de chacune des catégories en l'inscrivant dans la case appropriée intitulée « Fonction » : contrôle, financement interne, financement externe, roulement, intéressement, etc.
- Étape # 3 :** Déterminer quelles caractéristiques s'appliqueront à une catégorie d'actions visée en consultant les tableaux des variantes disponibles dans les pages suivantes. Ensuite choisir celle qui est la mieux adaptée aux objectifs visés par la catégorie d'actions à laquelle elle est rattachée et indiquer le numéro de cette variante dans la colonne de la catégorie d'actions, à la ligne correspondante à celle-ci dans la grille de rédaction de capital-actions. Nous recommandons de ne pas supprimer le numéro d'une caractéristique que vous ne jugez pas utile, car cette suppression va créer une incohérence dans la numérotation des clauses de nos modèles et des caractéristiques qui y sont reliées.
- Étape # 4 :** Dernièrement, vous devez vous référer au modèle de capital-actions correspondant, voir modèles CA0110 (« 01 ») à CA1310 (« 13 »), lesquels se trouvent sur notre site web (www.edilex.com) au chapitre **CA - Capitalisation** du *Formulaire de droit corporatif*, contenant les variantes de clauses à insérer dans votre document de capital-actions.
- Note :** Si plusieurs catégories d'actions ont les mêmes caractéristiques, il pourrait être nécessaire d'établir un ordre de priorité entre ces différentes catégories d'actions. Il est particulièrement important de procéder ainsi pour les caractéristiques numéro 2 (Dividendes) et numéro 3 (Partage du reliquat des biens), qui impliquent la distribution de sommes d'argent entre les actionnaires. Par conséquent, il est important d'indiquer le rang respectif de chacune des catégories relativement à ces caractéristiques dans les lignes prévues à cet effet dans la grille.

**CARACTÉRISTIQUES D' ACTIONS ET
MODÈLES DES VARIANTES DE CLAUSES**

N°	Caractéristiques	Modèles des variantes de clauses
01	Droit de vote	Voir modèle CA0110Q
02	Dividendes	Voir modèle CA0210Q
03	Partage du reliquat des biens	Voir modèle CA0310Q
05	Conversion (échange)	Voir modèle CA0510Q
06	Rachat (unilatéral)	Voir modèle CA0610Q
07	Procédure et modalités du rachat	Voir modèle CA0710Q
08	Achat (gré à gré)	Voir modèle CA0810Q
09	Création de séries	Voir modèle CA0910Q
10	Veto	Voir modèle CA1010Q
11	Garanties	Voir modèle CA1110Q
12	Préemption	Voir modèle CA1210Q
13	Valeur d'émission	Voir modèle CA1310Q
14	Valeur nominale	Voir modèle CA1410Q

